

Développement durable. La Région a réuni le premier comité de pilotage du PRIDES « Bâtiment durable Méditerranéen » dans la zone industrielle des Paluds.

Un réseau de bonne conduite dans le bâti

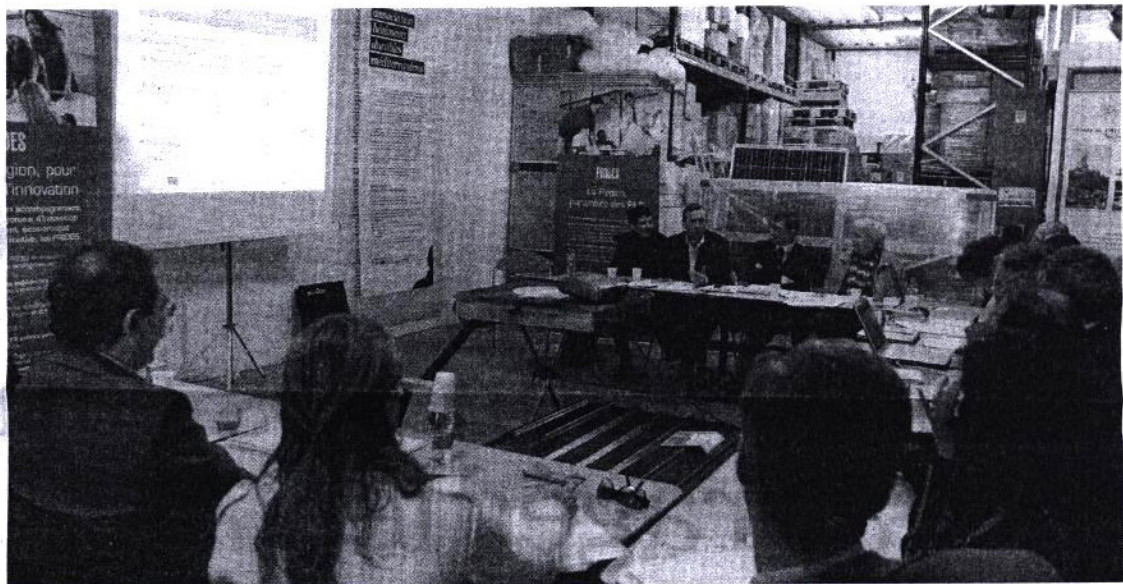
Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni vendredi après-midi la première réunion du comité de pilotage du PRIDES « Bâtiment durable Méditerranéen » gouverné par l'association BDM dont l'objectif est de « structurer et de développer la filière de la construction durable dans la région en prenant en compte de manière volontariste les spécificités climatiques et culturelles méditerranéennes ».

Le Prides « Bâtiment durable Méditerranéen » est spécialement dédié à la question de « la construction, la réhabilitation et l'aménagement durable ».

Cet outil tend à aider les entreprises qui souhaiteraient obtenir des labels de qualité environnementale. Le tout au travers d'un travail en réseau et en échange d'expériences.

En effet, la construction ou la réhabilitation sont de plus en plus soumises à des règles dont les entreprises ne sont pas toujours connaisseuses.

« Le Prides BDM a pour objectifs d'œuvrer au développement de la filière et donner aux acteurs les moyens de concevoir, construire, rénover, évaluer la majorité des bâtiments avec une approche de qualité environnementale » a indiqué Annick Delhay, vice-présidente de la Région déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable. « Il visera également à accompagner le développement des entreprises qui participent à la mise aux normes environnementales dans la rénovation ou la construction neuve ». Enfin, il s'agira de « rendre compatibles les approches économiques, environnementales, culturelles et sociales des projets d'aménagement de construction et rénovation, d'exploitation et de gestion des bâti-



Le comité de pilotage s'est réuni dans les locaux de l'entreprise Ecogia basée dans la zone industrielle des Paluds en présence de Daniel Fauré, le président du Prides.

ment ».

Car faire un bâtiment « durable » ou « soutenable » implique une convergence des volontés en matière de développement.

Trop longtemps, « développement » a été uniquement synonyme de « développement économique » et la qualité de construction des bâtiments n'était pas la plus grande des priorités.

« Ce Prides du bâtiment durable ne concerne pas simplement le bâti » précise donc Joël Canapa, vice-président du conseil régional délégué à la solidarité, la prévention et la sécurité, « mais aussi ceux qui y vivent, y travaillent et

exercer une activité ».

La diversité des partenaires présents était là pour le confirmer (voir ci-contre). Un signe de la vocation globale de la notion de développement.

Après une phase d'état des lieux, de mise en place d'un cahier des charges, de mise en œuvre d'un projet de formation en 2008, le Prides se donne pour missions en 2009 d'être plus visible sur le marché du durable. Pour répondre à ces objectifs, le Prides a prévu un budget 2009 de 648.000 euros.

SEBASTIEN MADAU

« Penser global et agir local »

« Entrepreneurs, organismes de formation, fédérations professionnelles ou collectivités locales ont adhéré à « Bâtiment durable Méditerranéen ».

« En ces temps de crise, il est une réponse adaptée » estime un représentant de la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

Quant à ce responsable de la Fédération du Bâtiment, il voit le Prides comme « un lieu d'échange entre les partenaires car nous avons besoin d'avancer tous ensemble ».

L'architecte Eric Baudet, déjà titulaire de plusieurs labels de qualité environnementale assure que « ce Prides n'est pas un label de plus mais un moyen de penser global et d'agir local ». Il espère qu'« il sera une synthèse des exigences de chacun adaptée à notre région ».

Le Prides inclut la formation professionnelle. « L'objectif est double » note ce responsable de l'Association de Formation Professionnelle pour Adultes : « être au service des entreprises et accompagner la politique de formation dans le monde du bâtiment ».

Au niveau économique, le monde coopératif a lui aussi décidé d'adhérer, comme l'indique Bernard Recorbet, secrétaire général de la fé-

dération régionale des Sociétés de coopératives ouvrières de production du bâtiment et des travaux publics. « Notre ancrage territorial se situe au cœur de ces problématiques. Travailler ensemble modifie les rapports dans la mesure où tout le monde a le même objectif final alors qu'auparavant ce n'était pas facile pour les PME de s'y retrouver au milieu de tous ces labels ».

Localement, la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a franchi le pas.

« Nous mettons en place depuis 2004 des actions qui vont dans le sens des bâtiments durables » indique Joëlle Laborier, responsable du Pôle développement durable de l'Agglo.

« Nous souhaitons promouvoir toutes les démarches de développement durables dans nos compétences et notre politique. Le Prides est un outil intéressant car très peu de labels ont une approche aussi globale et qui s'adresse à tous les publics.

On attend beaucoup de ce label pour la transmission de cette culture du développement durable ».

S.M

Repères

Joël Canapa, vice-président de la Région PACA :

« Le bâtiment durable ne concerne pas simplement le bâti mais aussi ceux qui y vivent, y travaillent et exercent une activité ».

26

Prides.

Le conseil régional PACA a mis en place 26 Prides représentant au total plus de 2600 membres adhérents et 131.000 emplois. La Région s'est engagée dans le cadre de cette politique à hauteur de 26,4 millions d'euros.

Un des PRIDES concerne donc le label « Bâtiment durable Méditerranéen ».

Le Prides

Réseau d'entreprises, labellisé et soutenu par la Région, ayant des objectifs communs et des projets coopératifs.

Leurs projets se basent sur une autre façon de penser l'économie englobant la solidarité et l'innovation.

Sont pris en compte : le social, l'environnement, la formation, l'export et l'usage des technologies de l'information et de la communication.